



Formation par VAE

PRE-REQUIS



Dans l'attente des nouvelles disposition suite à la réingénierie de la formation de l'arrêté du 31 juillet 2024.

INSCRIPTION



Pour s'inscrire, il faut retourner le dossier d'inscription ci dessous avec les pièces à fournir :

- > **Lettre de prise en charge financière de l'employeur ou de l'OPCA ou attestation d'inscription à pôle emploi pour le financement Région**
- > Copie du BP de préparateur en pharmacie
- > Copie du courrier et du tableau récapitulatif des unités de compétences acquises et non acquises délivrées par la DREETS
- > Copie de l'Attestation aux Gestes et Soins d'Urgences AFGSU niveau 2 obligatoire pour l'obtention du diplôme. Elle peut être réalisée sur demande pendant la formation mais il n'est pas pris en charge financièrement par le CFPPH. (Une convention est établie entre l'établissement employeur et le CESU)
- > Copie recto verso de la carte d'identité en cours de validité
- > Une photo d'identité récente
- > Curriculum vitae dactylographié
- > Lettre de motivation manuscrite
- > Certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France.



La rentrée en formation est en fonction des modules à suivre.

INSTITUT DE FORMATION AUX MÉTIERS DE LA SANTÉ (IFMS)

1146 avenue du Père Soulas
34295 Montpellier cedex 5